



Critérium Voile en Pays de Brest Portsall Dimanche 24 Septembre 2023 PORTSALL CNPK 5B.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régate est ouverte à :
- 2.1.1 tous les bateaux IND ;OBIC ;OPT ;B293 ;RCB ;RCO
- 2.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
  - une autorisation parentale pour les mineurs

## 3 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Individuel	10€
double	20€

# 4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : 24/09/2023 de 9h30à 11h

Briefing coureurs

24/09/2023 à 11h30 devant le centre nautique

4.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
24/09	12 h 00	IND ;OBIC ;OPT ;RCB ;
		B293 ;RCO

4.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 23 Septembre 2023

#### 6. LES PARCOURS

- 6.1 Les parcours seront de type parcours construit
- 6.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (joindre si possible un extrait de carte).





## 7. SYSTEME DE PENALITE

Pour, la RCV 44.1 n'est pas modifiée de sorte que la pénalité est de deux tours

## 8. CLASSEMENT

- 8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
  - (b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
  - (c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

# 9. **COMMUNICATION RADIO** [DP]

LA VHF est acceptée par la classe Caravelle, cependant, **excepté en cas d'urgence**, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

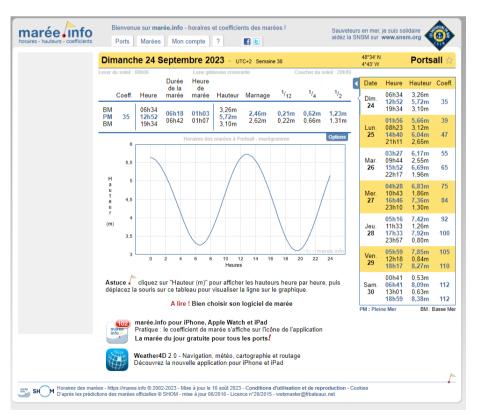
#### 10. PRIX

Des prix seront distribués suivant règlement VPB

## 11. DECISION DE COURIR

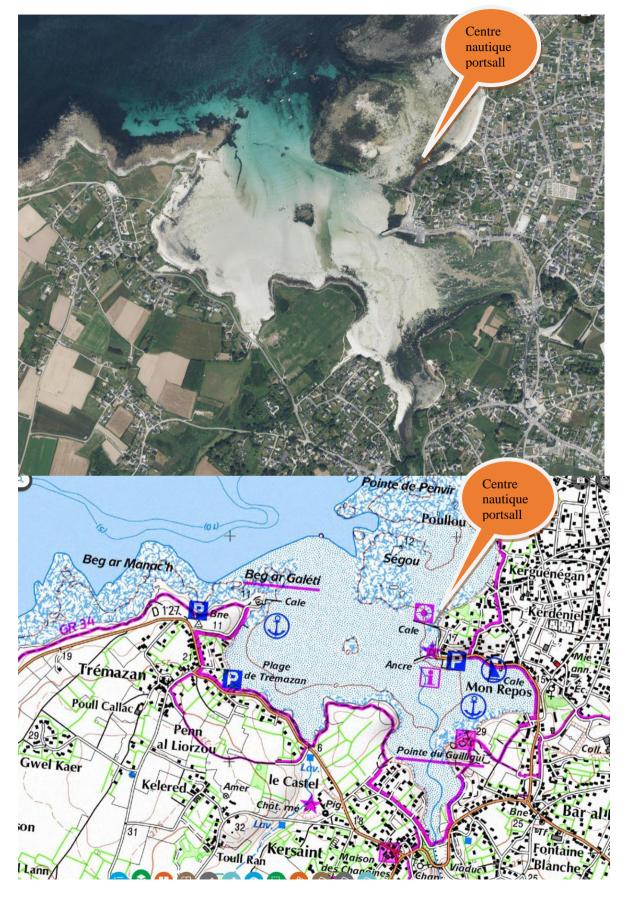
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

# 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES













# **ANNEXE ZONE DE COURSE**

(Joindre si possible un extrait de carte)

